

DEPARTEMENT
DE
MEURTHE-ET-MOSELLE

Commune d ' A T T O N

PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 12 avril 2024
à 20 heures 00*

NOMBRE

Conseillers en exercice 15
Présents : 13
Votants : 13

L'an deux mille vingt quatre, le douze avril, le Conseil Municipal de la commune d'ATTON, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame CURINA-PRILLIEUX Marlène, Maire.

Etaient présents : Mmes Nathalie PAUCET, Pascale FABBRI, Bernadette LEJEAU, Elodie DORGET, Edith MARCHAL, Mickaëlle HOUEIX, Catherine PELLENZ et Michèle PETITJEAN, Mrs Alain PARMENTELAT, Marcel PINTO, Frédéric RICHARD-MAUPILLIER, Sébastien BOYER,

Etaient absents : Mrs Ludovic BOFFIN et José PETTA

Procuration : Mr José PETTA à Alain PARTMENTELAT

Date de convocation : 25/03/2024 Date d'affichage et de transmission à la Préfecture le 15/04/2024

OBJET N°01: FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES

Comptes administratifs 2023 – Commune et Assainissement

Un scrutin a eu lieu, Nathalie PAUCET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Madame le Maire quitte la salle. M. PARMENTELAT Alain est chargé de la présentation du compte administratif 2023.

Le compte administratif 2023 de la commune se présente comme suit :

COMMUNE

RESULTATS 2023-BUDGET COMMUNAL

	Résultat de clôture 2022	Part affectée à l'investissement (1068)	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture 2023
Investissement	12 242.76		-163 150.54	-150 907.78
Fonctionnement	147 206.09		176 639.18	323 845.27
	159 448.85		13 448.64	172 937.49

Soit un :

-Excédent global de clôture en fonctionnement de : 323 845.27 €

-Déficit global de clôture en investissement de : 150 907.78 €

ASSAINISSEMENT

Le compte administratif 2023 du budget annexe assainissement se présente comme suit

RESULTATS 2023-BUDGET ASSAINISSEMENT				
	Résultat de clôture 2022	Part affectée à l'investissement (1068)	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture 2023
Investissement	39 333.77		9 548.04	48 881.81
Fonctionnement	28 994.01		11 000.08	39 994.09
	68 327.78		20 548.12	88 875.90

Soit un :

-Excédent global de clôture en fonctionnement de : 39 994.09 €

-Excédent global de clôture en investissement de : 48 881.81 €

Entendu l'exposé du 1^{er} Adjoint,

Le conseil municipal après en avoir délibéré, (Mme le Maire ne participe pas au vote) à l'unanimité des voix :

APPROUVE le Compte Administratif de la Commune et le Compte Administratif du budget annexe Assainissement 2023 ainsi présentés.

Le Maire,
Marlène CURINA-PRILLIEUX

